



L'ÉCHO DE LANCY

Bulletin d'information du Parti Démocrate-Chrétien de Lancy - N°127 - Janvier 2017

L'ASSOCIATION VOUS SOUHAITE SES MEILLEURS VŒUX POUR



2017

LE MOT DE LA PRÉSIDENTE

PAR
MARTINE
CASUTT

CONS. MUNICIPALE



Le bonheur de représenter le PDC Lancy. Voilà un peu plus d'une année les membres du PDC Lancy m'ont fait l'honneur de m'élire à la tête de l'association.

La première année a été bien remplie, recherche de candidat et campagne électorale. Nous avons eu la chance de trouver des candidats, variés, de qualité, proches des citoyens et engagés. La population Lancéenne a compris notre force et nous a fortement plébiscité en élisant Stéphane Lorenzini au Conseil Administratif et en nous confiant 9 sièges au Conseil Municipal.

Vos élus Lancéens sont présents et actifs à chaque Conseil Municipal et dans les

commissions. Corinne Gachet-Creffield, Bénédicte Marmy et Nathalie Vergain président respectivement les affaires sociales, les sports et la sécurité. Tous vos élus restent vigilants au bien-être de la population tout en veillant aux finances de la Commune.

Depuis le mois de juin la ville de Lancy est magnifiquement représentée par votre maire Stéphane Lorenzini, qui a toute notre confiance pour porter dignement nos valeurs.

Je remercie l'ensemble de notre comité pour son dynamisme, en effet, plusieurs groupes de travail se sont formés pour réfléchir sur des problématiques

importantes pour le bien-être et le bien-vivre à Lancy, la convivialité, la petite enfance, l'aménagement, l'intégration. Vous découvrirez ci-après ces différents groupes et leurs responsables. N'hésitez pas à prendre contact pour les rejoindre afin de trouver des solutions pour continuer d'« être bien à Lancy ».

Suivez la vie de notre parti et du Conseil municipal grâce à notre newsletter

INSCRIPTION
WWW.LANCY.PDC-GE.CH

GROUPE AMÉNAGEMENT

PAR
MARCO
FÖLLMI



A. MAIRE

L'aménagement du territoire a toujours été le fer de lance de la politique du PDC Lancy. C'est un domaine qui n'est pas de tout repos car il nécessite d'avoir une vision à long terme et une bonne dose de conviction à faire partager pour atteindre les objectifs fixés.

Le groupe de travail interne qu'il a formé depuis de très nombreuses années discute régulièrement les divers dossiers à l'étude au sein du Conseil municipal. Il veille aussi au grain, surtout si le Canton cherche à imposer de manière unilatérale ses points de vue.

Ce groupe est constitué de membres de l'Association et d'élus municipaux DC. Il conseille ces derniers à se positionner sur les différents sujets traités dans ce domaine. Cela peut concerner des projets de déclassement de zones, des plans directeurs de quartiers, des plans localisés de quartiers, la mobilité, les cheminements piétons, la protection de l'environnement ou tout autre aspect qui touche

de près ou de loin à l'aménagement du territoire.

Ces dernières années, nos élus municipaux DC ont pris l'initiative de lancer diverses résolutions et motions dans ce domaine avec souvent l'appui d'autres partis politiques, comme :

Esplanade des Palettes : demande de relancer la procédure de l'aménagement de cet emplacement. Ce dossier est en cours de réalisation avec la construction du « Megaron ».

Secteur à côté du Stade de Genève dit le « Camembert » : demande au Département en charge de la conduite du projet PAV de mettre en route un concours d'urbanisme qui vise à développer ce secteur. Ce dossier va entrer dans une phase active.

Pont de Lancy : demande d'une étude pour repenser l'aménagement de ce pont en matière de mobilité, en implantant par exemple un téléphérique.

Plan directeur cantonal 2030 : dans ce cadre et en lien avec les périmètres

« Pied du Champignon » et « Plateau de St-Georges » au Petit-Lancy, demande au Conseil administratif d'intervenir auprès du Département de l'Aménagement d'associer les autorités de la Ville de Lancy dans toute démarche de réflexion urbanistique. Ce dossier a été transmis à qui de droit.

Extension de la ligne de tram 15 aux Palettes : nombreuses discussions pour l'heure non terminées entourant cette implantation : pas de gare de triage, demande de compensation des places de parking supprimées, maintien de l'ouverture ch. des Semailles/ch. des Palettes à la circulation.

Pour le proche avenir, une révision du plan directeur de la commune est à l'ordre du jour, comme il se doit tous les dix ans. D'autres sujets sont également à l'étude comme le quartier de Surville au Petit-Lancy, le quartier de la Chapelle-Gui, le quartier de l'Adret, la promenade des Crêtes reliant Surville au Bachet, etc.

GROUPE CONVIVIALITÉ

PAR
YVES-ANDRÉ
DUPONT



MEMBRE DU COMITÉ

Le Groupe de travail a été constitué en 2015 avec la volonté de renforcer la convivialité à Lancy. Il s'agit non seulement de travailler à une « ville propre », mais aussi de faire émerger des projets, même très modestes, en matière de respect des espaces publics, de favoriser les contacts ou tout au moins des rapports aimables, de contribuer à la réduction du bruit ambiant.

La convivialité repose essentiellement sur la disponibilité et la bonne volonté de chacune et chacun. Nous sommes convaincus que partout sur le territoire de la commune, des « micro-énergies » sont disponibles pour rendre la vie plus agréable au pied d'un immeuble, autour d'une école ou d'une place de jeux, etc.

De ces énergies très dispersées peuvent découler des micro-projets. Les acteurs et actrices de ces projets sont nombreux, divers et variés : les habitant-e-s, les usagers et usagères d'une école ou d'une salle de sports, de la piscine et des stades, les visiteurs occasionnels (tournois sportifs), les propriétaires de chiens, les promeneuses et les promeneurs.

Les membres du groupe de travail se sont entretenus avec les responsables de la voirie communale et avec les directions des écoles professionnelles qui sont des acteurs de première ligne en ce qui concerne la propreté.

La commune offre des services et des infrastructures ; elle propose des projets publics et privés ainsi que de nombreuses manifestations à la population. Certaines

initiatives existent et méritent de perdurer : les free shops, qui proposent des objets et des vêtements gratuits, les repas en commun, l'accueil des personnes nouvellement arrivées dans la commune, etc. Tout cela n'a pas à être réinventé. C'est pourquoi le groupe de travail souhaite surtout étudier comment donner à la population des possibilités d'expression et d'action qui, par petites touches, rendent la vie en commun plus agréable et favorisent le sentiment d'appartenance à un quartier et à la commune.

GROUPE INTÉGRATION

PAR
JEAN-DANIEL
REYMOND



CONS. MUNICIPAL

Troisième ville du canton et vingt-et-unième ville de Suisse, Lancy est depuis des années maintenant confrontée à des préoccupations de grande cité. Les flux de personnes, l'arrivée de migrants ou des réfugiés sont des sujets d'actualité pour toutes les villes importantes. Lancy, qui continue à grandir, ne peut déroger à la règle et doit gérer de nouveaux arrivants même si cela provoque parfois des inquiétudes.

Recevoir des personnes venues d'ailleurs constitue toujours un défi. Que celles-ci viennent du nord-est de la Suisse, d'un pays européen ou de beaucoup plus loin. Mais ce défi est l'ADN des villes, la source de leur dynamisme et il contribue à la richesse de la communauté.

C'est pourquoi nous pensons que, plutôt que de débattre ou se battre sur le bien-fondé de la création de centres d'accueil pour réfugiés sur la commune, il est plus utile de préparer l'installation et l'intégration des arrivants. Car il n'y pas de temps à perdre. Les différences culturelles, l'obstacle de la langue, le manque de compréhension réciproque doivent être rapidement surmontés. Plus vite ces difficultés seront aplanies, plus facile sera le dialogue avec ceux qui deviendront de nouveaux habitants de notre région.

Notre association a fondé un groupe de travail « intégration ». Celui-ci analyse toutes les pistes qui peuvent aider les réfugiés confiés à notre commune à participer positivement à la vie locale.

Il nous paraît évident, et de nombreux exemples le prouvent, que les migrants sont volontaires dans cette démarche. Il ne leur manque souvent que l'information : qui contacter pour pratiquer un sport ? Quels sont les cours de français disponibles ? Comment fonctionne l'école ici ? etc. En sus et après le travail effectué par l'Hospice Général, d'autres efforts seront nécessaires. Pour entrer dans les réseaux locaux, il faut des clés et nous les avons certainement. Il suffit d'organiser l'ouverture des portes.

GROUPE PETITE ENFANCE

PAR
MONICA
DE VECCHI



CONS. MUNICIPALE

RÉFLÉCHISSONS AUX BESOINS DES FAMILLES

Le Parti Démocrate Chrétien a le souci de soutenir les familles en tenant compte de l'évolution de leurs réalités. Les enjeux autour de la garde des enfants en bas âge ont beaucoup évolué ces dernières années et sont nombreux actuellement.

Un groupe de travail, mené par François Lance dans les années 1990, avait déjà œuvré pour comprendre les besoins des familles lancéennes et agi pour trouver des solutions appropriées. Ce travail avait largement contribué à faire reconnaître auprès des élus lancéens l'importance d'apporter des solutions aux familles dont la réalité changeait : de plus en plus de mamans étaient amenées à travailler, et donc dans l'obligation de trouver un mode de garde extérieur à la famille. A l'heure actuelle, les besoins en places de crèche sont toujours importants à Lancy, comme dans de nombreuses communes suburbaines qui voient leur population grandir de jour en jour, avec le développement de nouveaux quartiers d'habitation.

De nombreux efforts ont d'ores et déjà été déployés, et le perdureront dans un futur proche, pour élargir l'offre de places à Lancy : plusieurs nouvelles crèches ont vu le jour ou ont été agrandies ces dernières années, et de nouvelles structures seront créées. De plus, des places d'accueil chez les Accueillantes Familiales de Jour (anciennement « Mamans de Jour »), sont désormais subventionnées par la Ville de Lancy et l'accueil en garderies et jardins d'enfants (accueil à la demi-journée) est également bien soutenu.

Construire encore de nouvelles crèches, oui bien sûr, mais est-ce la seule voie ? En effet, afin de répondre aux normes de construction et d'encadrement imposées par le canton, les engagements financiers sont conséquents. De plus, la population lancéenne augmentera encore de manière constante ces prochaines années. Il nous semble dès lors important de discuter et de rechercher des solutions, complémentaires aux projets actuels – peut-être sous forme de modèles alternatifs ou nouveaux ? – qui s'accordent avec ces enjeux démographiques et économiques.

Un autre aspect important est la question de la prévention : les enfants qui bénéficient d'une place de garde, bénéficient d'un suivi professionnel, qui, lorsqu'une difficulté apparaît, peut permettre de mettre en place des moyens qui aideront l'enfant dans son développement, et pourront souvent faciliter son entrée à l'école. L'investissement des parents est primordial, et les moyens mis en œuvre par les accueillantes familiales de jour sont essentiels à la bonne prise en charge des enfants. Il faut cependant se le demander : comment faire profiter le plus grand nombre d'enfants en bas âge et de familles d'un regard voire d'un soutien professionnel, si la situation le nécessite ?

N'hésitez pas à venir nous rejoindre pour participer à nos groupes

CONTACT
INFO@PDC-LANCY.CH
079 418 13 62

LE MOT DU MAIRE

PAR
STÉPHANE
LORENZINI

MAIRE



Cela fait maintenant 18 mois que vous m'avez fait l'honneur de m'élire au Conseil administratif et 6 mois que j'exerce avec un immense plaisir la fonction de maire de notre belle ville de Lancy, travaillant harmonieusement avec mes collègues Damien Bonfanti et Frédéric Renevey. Je peux également compter sur le soutien du Conseil municipal et tout particulièrement sur celui des élus PDC très actifs en ce début de législature.

Après avoir pris connaissance des dossiers et des défis que Lancy doit relever et finalisé de nombreux projets déjà initiés par mes prédécesseurs comme l'école Le Sapay, la salle communale du Petit-Lancy ou la Place du 1er Août, cette année 2017 verra naître quelques projets plus personnels que notre programme politique annonçait.

LE RENOUVEAU CULTUREL

Après un bilan des activités culturelles fort nombreuses, de qualité et différenciées proposées par le service de la culture ou mis en place par des associations subventionnées, le Conseil municipal a validé les nouveaux axes que j'entends donner à notre politique culturelle : davantage d'arts vivants (théâtre, musique, ...), la mise en place d'un grand festival de musique axé autour de la musique Country-Blues pour faire à nouveau rayonner le nom de Lancy sur la scène musicale genevoise et le renforcement de la programmation artistique en hiver.

Ainsi, la nouvelle salle communale du Petit-Lancy rénovée accueillera une programmation basée sur les arts vivants. Dès maintenant, chaque mois, des pièces de théâtre de boulevard, des One man

show et autres concerts seront joués au Petit-Lancy. Les 7 & 8 juillet, le Parc Navazza-Oltramare verra se dérouler la 1^{ère} édition du Festival Lancy-Tennessee avec des vedettes nationales et internationales de la musique country, blues et rock.

Enfin, en décembre, Lancy se parera de mille et une couleurs pour un festival des lumières qui mettra en valeur notre patrimoine avec, pour cette première édition, un zoom sur le village du Grand-Lancy.

CONSTRUCTIONS DURABLES, MAIS ÉCONOMIQUES

Notre commune, en raison de l'augmentation constante de sa population, devra mettre à disposition des habitants de nombreux équipements ces prochaines années. Je me suis fixé comme objectif que les futurs bâtiments soient exemplaires du point de vue environnemental (choix des matériaux, performance énergétique), mais également que leurs coûts de construction soient supportables pour nos finances. Ainsi, des réflexions sur le mode de mise en concours sont d'ores et déjà lancées pour que la nouvelle école dans le quartier des Marbriers et la rénovation de l'école Tivoli fassent l'objet de concours d'architecture avec évaluation des coûts, pour nous permettre de juger non seulement la qualité architecturale des bâtiments, mais également leurs incidences financières.

CONTENIR NOS DÉPENSES POUR ABORDER RIE III

Comme vous le savez, la réforme de l'imposition des entreprises (RIE III) est indispensable pour permettre à la Suisse, mais surtout à Genève et à Lancy de conserver les emplois des multinationales

et donc les recettes fiscales qui y sont liées. Ce sont pour Genève 22'000 emplois directs et 1,1 milliard de rentrées fiscales qui sont directement menacés en cas de refus de cette réforme indispensable apportant de la justice fiscale entre les entreprises. Mais cette réforme aura des incidences importantes sur nos recettes et ce dès 2019. Nous devons donc nous y préparer dès maintenant en contenant nos dépenses courantes, en cherchant des économies de fonctionnement et en priorisant nos investissements. C'est sur cette base que j'ai présenté au nom du Conseil administratif un budget 2017 bénéficiaire de quelque 620'000 CHF et que nous continuerons dans cette direction en vue d'absorber au mieux les effets de cette réforme. Il est pour moi et pour mon parti irresponsable d'admettre que des budgets déficitaires puissent être déposés de manière répétée en attendant que les recettes fiscales se rétablissent. Lancy ne doit pas vivre en-dessus de ses moyens.

INFORMER ET ÊTRE TOUJOURS À L'ÉCOUTE

Ce fut le maître-mot de notre campagne électorale 2015. Afin de vous tenir informé-e des projets réalisés et à venir, que vous découvrirez mensuellement dans le journal communal, j'ai proposé au Conseil administratif la mise en place d'une soirée des vœux du Conseil administratif qui se déroulera pour la première fois le 27 janvier à la Salle communale du Grand-Lancy. Ce sera l'occasion de vous rencontrer et de discuter avec chacun-e d'entre vous des sujets qui vous intéressent, vous préoccupent ou d'entendre vos propositions.

RETROUVEZ-NOUS LE **LUNDI 30 JANVIER À 19H30**
À LA SALLE COMMUNALE DU PETIT-LANCY
POUR UNE SOIRÉE D'INFORMATION SUR RIE III
EN PRÉSENCE DE SERGE DAL BUSCO, CONSEILLER D'ÉTAT